

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE WATERVILLE

À une séance régulière du conseil de la Ville de Waterville tenue le 11 janvier 2021, à 19h00, en la salle municipale de l'hôtel de ville et par voie de visioconférence, sous la présidence de Madame Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents : Physiquement :

Nathalie Dupuis, mairesse

Nathalie Isabelle, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Sont présents : Par visioconférence :

Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1

Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2

Karl Hunting, conseiller au siège no 3

Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4

Véronique Blais, conseillère au siège no. 5

Carole Chassé, conseillère au siège no. 6

OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h00 par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption du procès-verbal de la séance 7 décembre 2020
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance d'adoption du budget du 14 décembre 2020
- 4.0 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2020
- 5.0 Adoption des comptes payés de décembre 2020
- 6.0 Dépôt du rapport sur la délégation de dépenses pour novembre 2020
- 7.0 Période de questions

- 8.0 Règlements :
 - 8.1 Avis de motion et présentation du projet de règlement concernant le contrôle et la garde responsable des animaux

- 9.0 Résolutions :
 - 9.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier du MTQ – Reddition de compte 2020
 - 9.2 Demande de subvention au Conseil du patrimoine religieux du Québec Volet 1 : Incubateur de culte excédentaires patrimoniaux
 - 9.3 Programme FIMEAU – Protocole d'entente dossier 2027297
 - 9.4 Achat de lumières de rues
 - 9.5 Politique d'investissement du Fonds vitalité des milieux de vie



- 9.6 Hydro-Québec – demande d’autorisation de déboisement sur les lots 1 804 357 et 1 804 358
- 9.7 Demande à la CPTAQ - Régie incendie Memphrémagog Est
- 9.8 Service d’assistance technique et gestion de projets – Banque d’heures 2021

10.0 Varia

11.0 Questions des contribuables

12.0 Levée de l’assemblée

4756-2021-01-11

ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QU’en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d’ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville.

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l’unanimité

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence ;

QUE le conseil accepte que la présente séance soit enregistrée;

D’adopter l’ordre du jour déposé avec l’ajout suivant;

- 9.9 Appui à la demande de la Maison des jeunes Les Pacifistes au Programme d’aide financière aux infrastructures jeunesse (PAFIJ).

4757-2021-01-11

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L’ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2020

CONSIDÉRANT l’article 148.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.c- 27.1), à l’égard de l’ordre du jour du conseil municipal de la Ville de Waterville;

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, une copie du procès-verbal de la session ordinaire du 7 décembre 2020 au moins vingt-quatre heures avant la tenue de la présente séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d’en faire la lecture.



Il est proposé par le conseiller Gordon Barnett
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 7 décembre 2020 soit adopté.

4758-2021-01-11

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'ADOPTION DU BUDGET DU 14 DÉCEMBRE 2020

CONSIDÉRANT l'article 148.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.c- 27.1), à l'égard de l'ordre du jour de la séance d'adoption du budget de la municipalité de la Ville de Waterville;

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, une copie du procès-verbal de la séance d'adoption du budget du 14 décembre 2020 au moins vingt-quatre heures avant la tenue de la présente séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par la conseillère Véronique Blais
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de l'assemblée d'adoption du budget du 14 décembre 2020 soit adopté.

4759-2021-01-11

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2020

CONSIDÉRANT l'article 148.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.c- 27.1), à l'égard de l'ordre du jour du conseil municipal de la Ville de Waterville;

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2020 au moins vingt-quatre heures avant la tenue de la présente séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par la conseillère Véronique Blais
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 14 décembre 2020 soit adopté.



ADOPTION DES COMPTES PAYÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AU 31 DÉCEMBRE 2020

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
 Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
 Et résolu à l'unanimité

QUE les comptes payés et à payer du 1^{er} au 31 décembre 2020 soient adoptés :
 Les activités courantes du 1^{er} au 31 décembre 2020 : 198,691.02\$
 Les salaires du 1^{er} au 31 décembre 2020 : 45,962.45\$

La secrétaire-trésorière certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses encourues par le biais du certificat no.300.

DÉPÔT DU RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION DE DÉPENSES POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2020

La secrétaire trésorière dépose le rapport de délégation de dépenses pour le mois novembre 2020

PÉRIODE DE QUESTIONS

Question transmise par courriel :

«Dans le dossier du CPE et de la relocalisation du Centre culturel et communautaire(CCCW) dans le bâtiment de l'église Catholique, est-ce que les élus comptent déménager les activités du CCCW directement de leur lieu actuel vers l'église revitalisée? Comment est-ce que le conseil de ville perçoit le déménagement du CCCW et sa possible errance en attendant que le réaménagement de l'église soit complété?»

Réponse :

La demande de subvention pour le projet de 32 places en CPE sera déposée d'ici le 15 janvier 2021 et la Ville sera en attente de la réponse dans les prochains mois. Pour le moment, l'arrêt des activités du Centre culturel et communautaire (CCCW) n'est pas prévu. Le conseil va travailler fort pour éviter une errance.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LE CONTRÔLE ET LA GARDE RESPONSABLE DES ANIMAUX

Carole Chassé, conseillère, donne avis de motion de la présentation d'un règlement visant l'adoption d'un règlement concernant le contrôle et la garde responsable des animaux.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est présentée et déposée et remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie



du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.

4762-2021-01-11

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL DU MTQ – REDDITION COMPTE 2020

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 133 656 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les dépenses d'investissement et les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Il est proposé par la conseillère Véronique Blais
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett
Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Waterville informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les dépenses d'investissement et les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

4763-2021-01-11

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC, VOLET 1 : INCUBATEUR DE CULTES EXCÉDENTAIRES PATRIMONIAUX

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville est préoccupée par l'avenir du bâtiment patrimonial qu'est l'Église de l'Assomption-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie (ABVM), située au 360 rue Compton Est à Waterville;

CONSIDÉRANT QUE des représentants de la bibliothèque et de la Société d'histoire de Waterville ont à plusieurs reprises fait état au conseil de ville des limites d'accueil et de développement de services à la population causés par les espaces restreints et peu adaptés de leurs locaux actuels prêtés par la ville;

CONSIDÉRANT QU'un projet qui permettrait l'installation d'un CPE dans le bâtiment de la Passerelle II, présentement occupé par le Centre communautaire et culturel de Waterville sera déposé en janvier 2021;

CONSIDÉRANT QUE si le projet CPE est rendu possible dans le bâtiment de la Passerelle II, les activités du Centre communautaire et culturel auront besoin d'être relocalisées dans de nouveaux locaux;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville a fait réaliser en 2020 dans le cadre d'une subvention du Conseil du Patrimoine Religieux du Québec (CPRQ) un carnet de



santé et des plans préliminaires pour la transformation de l'église ABVM en lieu multifonctionnel;

CONSIDÉRANT QUE cette démarche préliminaire a permis de confirmer la qualité structurelle du bâtiment et son potentiel de transformation pour un usage multifonctionnel pouvant accueillir, sans s'y limiter, la bibliothèque, la société d'histoire et le Centre communautaire et culturel;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville désire poursuivre l'avancement des études et veut se doter d'une analyse globale et chiffrée du projet pour en assurer une large acceptabilité et le développement d'un projet de qualité et qui vient soutenir le développement de la Ville et des services communautaires et culturels offerts à sa population;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Waterville veut utiliser le volet 1 de la subvention pour poursuivre le développement d'un projet de transformation de l'église ABVM en un lieu multifonctionnel qui répondra à la demande de ses citoyens et organismes;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Waterville a déjà obtenu une extension jusqu'en 2021 par la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-de-l'Unité en vue de procéder à l'achat du bâtiment pour 1\$;

CONSIDÉRANT QUE les coûts de réalisation de plans préliminaires sont évalués à 58 557\$ et admissibles à la subvention à hauteur de 75% par le volet 1 du programme visant la protection, la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux, du Conseil du patrimoine religieux du Québec ;

Il est proposé par la conseillère Carole Chassé
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

DE présenter une demande d'aide financière au montant de 43 918\$ au volet 1 du programme de subvention visant la protection, la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux, du Conseil du patrimoine religieux du Québec;

D'autoriser Madame Nathalie Isabelle, directrice générale à signer tous les documents relatifs à cette subvention.

CONSIDÉRANT QUE:

- la Municipalité a pris connaissance du protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.1 du Programme Fonds pour l'Infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) ;
- la Municipalité doit respecter les modalités de ce protocole ;



Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett
Et résolu à l'unanimité

Que :

- la Municipalité s'engage à respecter les modalités du protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.1 du Programme Fonds pour l'Infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) ;
- la Municipalité autorise la mairesse, Nathalie Dupuis à signer ladite entente.

4765-2021-01-11

ACHAT DE LUMIÈRES DE RUE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville désire poursuivre le changement de ses lumières de rues en se procurant des lumières au DEL afin de réduire les coûts d'électricité ;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

D'entériner la commande d'un montant de 11 960 \$ plus les taxes applicables pour 20 lumières DEL 54W, 40 lumières DEL 35W chez Westburne.

4766-2021-01-11

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU FONDS VITALITÉ DES MILIEUX DE VIE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville doit se positionner sur le processus et les orientations de financement dans le cadre du Fonds de vitalité des milieux de vie ;

Il est proposé par la conseillère Véronique Blais
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

QUE le processus d'approbation des projets locaux se fasse via :

- 1) Appui du Comité de développement local
- 2) Appui du Conseil municipal ;

QUE le processus de réception des demandes à la municipalité soit en continu;

QUE la municipalité reconnaisse les outils de planification suivants pour orienter le financement des projets :

- Plan d'action 2020-2024 de la Politique familiale et des aînées de Waterville
- Planification stratégique de Waterville en vigueur
- Plan d'urbanisme.



**HYDRO-QUÉBEC – DEMANDE D’AUTORISATION DE DÉBOISEMENT SUR LES LOTS
1 804 357 ET 1 804 358**

CONSIDÉRANT la demande d’autorisation de déboisement d’Hydro-Québec sur les lots 1 804 357 et 1 804 358 ;

CONSIDÉRANT QUE ce circuit dessert principalement Waterville T.G.;

CONSIDÉRANT QUE la Ville peut déterminer pour ce déboisement une largeur et la façon de traiter les résidus ;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l’unanimité

QUE la Ville de Waterville autorise le déboisement sur les lots 1 804 357 et 1 804 358 sur une largeur de 4.5 mètres et que les résidus soient traités de cette façon :

- Les branches déchiquetées sur place dans l’emprise
- Le bois soit laissé sur place en longueurs d’environ 1.3 mètres (4 pi).

DEMANDE À LA CPTAQ – RÉGIE INCENDIE MEMPHRÉMAGOG EST

CONSIDÉRANT QUE le directeur de la régie incendie Memphrémagog Est a formulé une demande pour utiliser un terrain appartenant à la Ville pour l’installation d’une tour de télécommunication ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville est favorable à la demande vu le lien avec la sécurité publique ;

CONSIDÉRANT QUE le lot 4 029 883, appartenant à la Municipalité est situé en zone agricole permanente ;

CONSIDÉRANT QU’une demande d’autorisation doit être formulée à la CPTAQ pour l’utilisation du lot à des fins autres que l’agriculture ;

Par conséquent,

Il est proposé par le conseiller Gordon Barnett
Appuyé par la conseillère Véronique Blais
Et résolu à l’unanimité

QUE la Ville formule une demande à la CPTAQ pour l’installation d’une tour de télécommunication sur son terrain et que les frais en lien avec cette demande soient refacturés à la Régie incendie Memphrémagog Est.



SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET GESTION DE PROJETS – BANQUE D'HEURES 2021

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville considère que quelques dossiers de la Ville requièrent des services d'assistance technique et gestion de projets ;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Géosymbiose sous forme de banque d'heures pour 2021;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par la conseillère Véronique Blais
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil accepte l'offre de service, sous forme de banque d'heures, de Géosymbiose pour un montant maximal de 6 323.63\$ taxes incluses.

APPUI À LA DEMANDE DE LA MAISON DES JEUNES LES PACIFISTES AU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES JEUNESSE (PAFIJ)

CONSIDÉRANT QUE la Maison des jeunes les Pacifistes de Waterville souhaite profiter du programme d'aide financière aux infrastructures jeunesse (PAFIJ) mis en place par le secrétariat à la jeunesse pour voir à l'amélioration et la mise à niveau de leurs locaux;

CONSIDÉRANT le rôle important que joue cet organisme dans le développement de la jeunesse à Waterville et de la région depuis plus de 31 ans;

CONSIDÉRANT QUE ce projet d'amélioration et de mise à jour des locaux est nécessaire et a été demandé par les jeunes qui fréquentent, participent et s'impliquent dans les différentes activités organisées et soutenues par la Maison des jeunes;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Waterville est propriétaire de l'immeuble du 200 rue Dépôt, mis à la disposition de la maison des jeunes, via un protocole d'entente pluriannuel, et ce depuis la création de l'organisme en 1989 et qu'elle souhaite maintenir son soutien à l'organisme dans sa mission en lui assurant l'usage exclusif de cette propriété, et ce, bien au-delà des 5 prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE l'obtention du financement par le PAFIJ pourrait contribuer considérablement au bien-être, à la fierté et à la sécurité des jeunes qui fréquentent la Maison des jeunes les Pacifistes de Waterville;

Il est proposé par la conseillère Véronique Blais
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l'unanimité



QUE la Ville de Waterville appuie la demande de la Maison des jeunes les Pacifistes de Waterville au Programme d'aide financière aux infrastructures jeunes pour l'amélioration de leurs locaux;

QUE la Ville de Waterville contribue et soutienne concrètement ce projet en offrant à la Maison des jeunes, du temps en services techniques et professionnels à même son personnel municipal pour la planification et le suivi du projet;

QUE la Ville de Waterville s'engage à maintenir dans le prochain protocole d'entente liant la Ville et la Maison des jeunes les Pacifistes de Waterville, l'usage et l'exclusivité de l'usage de l'immeuble du 200 rue Dépôt au-delà de l'année 2026.

QUESTION DES CONTRIBUABLES

Aucun contribuable présent, assemblée à huis clos suite au décret du COVID19.

4771-2021-01-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l'unanimité

Que la présente assemblée soit levée. Il est 19h20.

Nathalie Dupuis, mairesse

Nathalie Isabelle, directrice générale

